

RALLYE - FORUM - EXPO

La santé SEXuelle

PARLONS-EN!

Collectif |
Tout SEXplique 72.

HISTOIRE DES DROITS DES FEMMES

— Les femmes ont voté pour la première fois en France le :

■ **21 avril 1944**, les femmes françaises ont enfin pu obtenir le droit de vote. Une promesse que le général de Gaulle leur avait faite. Mais leur premier bulletin dans l'urne sera déposé quant à lui en 1945.

— Les femmes obtiennent le droit à l'IVG après des débats houleux à l'Assemblée nationale en 1975. Cette loi a été défendue par :

▲ En 1974, **Simone Veil** est nommée ministre de la Santé par le président Valéry Giscard d'Estaing, qui la charge de faire adopter la loi dépenalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), loi qui sera ensuite couramment désignée comme la « loi Veil ». La loi Veil, sur l'IVG est voté définitivement en 1979.

— Le Planning Familial a été créé :

■ En **1960**, le Planning Familial a été créée sous le nom de Mouvement Français pour le Planning Familial et qui lutte pour le droit à toutes les femmes d'avoir accès à la contraception et à l'IVG. Le Planning Familial en Sarthe se situe Place de l'Éperon au Mans (bâtiment du Maine Libre).

— Les mineures peuvent avorter sans autorisation parentale mais doivent être accompagnées par une personne majeure de confiance depuis :

■ La loi du **4 juillet 2001**, a permis l'allongement du délai de l'IVG de 10 à 12 semaines (de 12 à 14 semaines depuis 2022). Les mineures peuvent avorter sans autorisation parentale mais doivent être accompagnées par une personne majeure de confiance. Un entretien pré-IVG reste obligatoire pour les mineures et proposé aux majeures.

— Le baccalauréat est le même pour les filles et les garçons depuis :

■ Le décret du **25 mars 1924** établit que les programmes deviennent identiques dans les lycées de garçons et des filles, et offre aux jeunes filles la possibilité de préparer et de passer le même baccalauréat que les garçons. (1789 - Date de la révolution française et 1968 - Date des Mouvements de contestation politique, sociale et culturelle)

CORPS, PUBERTÉ ET CONSENTEMENT

— Le pénis est :

▲ Le pénis est composé de deux corps caverneux et d'un corps spongieux, entourant l'urètre et qui rendent possible l'érection.

— Le clitoris est un organe dédié :

■ Au plaisir des personnes avec vulve. Quand il est excité, le clitoris durcit et entre en érection, sa taille varie alors selon les personnes : il peut être à peine visible ou grossir beaucoup. En le caressant, en le stimulant à l'extérieur ou dans sa partie interne, proche de la paroi vaginale, il peut déclencher beaucoup de plaisir ou un orgasme.

— Le consentement en amour, qu'est-ce que ça veut dire ?

● Dire OUI parce que j'en ai envie. Mais il arrive que certaines personnes ne soient pas en capacité d'entendre lorsqu'on leur dit non, dans ces cas-là, si malgré le non, cette personne insiste et persiste, on peut considérer cela comme de l'abus, de la violence, une agression etc... il est alors important de pouvoir demander de l'aide autour de nous.

— Quelle est la durée de vie des spermatozoïdes dans les voies génitales ?

■ Certains spermatozoïdes peuvent survivre jusqu'à **7 jours** dans le vagin après un rapport sexuel non-protégé.

— Lequel de ces changements n'est pas lié à la puberté ?

▲ L'amélioration de la vue

LE SAVIEZ-VOUS ?

QUAND IL N'Y A PAS DE CONSENTEMENT, IL Y A VIOLENCE SEXUELLE.

Le consentement est un accord volontaire. Chacun.e a le droit de choisir ce qu'il fait, avec qui et comment.

Le consentement est impératif car il vise à créer un espace favorable à des relations sans danger.



LE SAVIEZ-VOUS ?

SIMONE VEIL

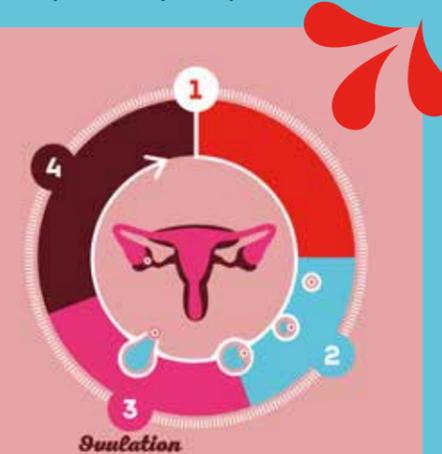
née en 1927, rescapée du camp d'Auschwitz-Birkenau où elle a été déportée en avril 1944, femme politique engagée ayant porté la loi autorisant l'IVG, première présidente élue du Parlement européen, a bataillé pour la parité en politique : le parcours de Simone Veil a été très important dans l'histoire des droits des femmes de la seconde moitié du XX^e siècle.



LE SAVIEZ-VOUS ?

1,7 MILLION

C'est le nombre de personnes menstruées concernées par la précarité menstruelle en France, c'est-à-dire touchées par des difficultés financières pour se procurer des protections périodiques.



PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

— La durée moyenne des règles est de 15 jours

■ Faux. Selon les personnes, la période de règles dure entre 2 et 8 jours et en moyenne 5 jours et un cycle dure entre 21 et 35 jours et en moyenne 28 jours. Certaines personnes ont des cycles très réguliers qui dure à peu près le même nombre de jour et pour d'autres c'est plus irrégulier notamment à l'adolescence, c'est très fréquent.

— Un tampon peut être porté pendant maximum 8 h.

■ Faux. La durée max est de 4 à 6 h. Attention au Syndrome du Choc Toxique (SDC) : infection grave due à une utilisation trop longue d'un dispositif vaginal comme le tampon ou la cup menstruelle. La meilleure protection reste celle que l'on choisit.

— Avoir ses règles peut être un frein à l'éducation des filles.

● Vrai. 12% des jeunes filles ne sont pas allées en cours car elles n'avaient pas de protection périodique. Par manque de protections ou de sanitaires pour se changer, la précarité menstruelle est un frein à l'éducation de millions de filles dans le monde.

— Combien de femmes ont déjà subi des moqueries au sujet de leurs règles ?

■ 1 femme sur 3, les règles font partie de la vie ! Ces saignements reviennent chaque mois et pourtant on en parle peu ou pas ! Des fausses croyances autour du sang menstruel (comme le sang des règles est sale...) participent au maintien du tabou.

— Combien de fois en moyenne, une femme aura ses règles au cours de sa vie ?

■ 500 fois. Soit 6,5 années cumulées de cycle menstruels.

PARLONS-EN!

CONTRACEPTION

— Que faire si on constate que le préservatif externe a été posé à l'envers ?

■ Il faut le jeter à la poubelle et en reprendre un nouveau. La production incontrôlable de « pré-sperme » ou « liquide séminal » (liquide transparent et glissant) contenant de nombreux spermatozoïdes, et ce, dès l'érection, doit conduire à surtout ne pas retourner un préservatif posé à l'envers. Jetez-le et reprenez-en un nouveau.

— Depuis début 2023, jusqu'à quel âge la pilule d'urgence est accessible gratuitement en pharmacie ?

▲ 26 ans. Afin d'améliorer la prévention des grossesses non désirées, depuis le 1^{er} janvier 2023, la pilule d'urgence dite à tort « pilule du lendemain » est disponible en pharmacie, gratuitement et sans ordonnance, pour toutes les personnes, mineures et majeures, et quel que soit le médicament utilisé.

— Une personne mineure doit obtenir l'accord de ses parents afin de commencer à prendre la pilule contraceptive.

■ Faux ! Toute personne y compris mineure a le droit de démarrer une contraception, quelle qu'elle soit, sans l'obligation d'en parler à ses parents ou responsables légaux.

— Le DIU, Dispositif Intra-Utérin, est une contraception efficace pendant combien de temps ?

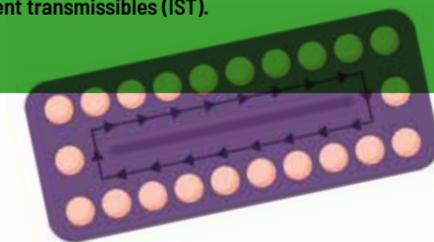
■ 5 ans que ce soit hormonal ou au cuivre. Un contrôle annuel est recommandé.

— L'implant contraceptif peut tout à fait « annuler » les règles chez la personne qui le porte.

● Vrai ! L'aménorrhée (absence de saignements menstruels) peut-être amené par le principe actif de l'implant, elle n'a rien de préoccupant mais peut nécessiter un temps pour s'y habituer.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2022, les jeunes femmes entre 12 et 25 ans peuvent bénéficier d'une prise en charge par l'Assurance Maladie (et sans avance de frais) de leur contraception ainsi que de consultations et examens médicaux liés à la contraception. Les jeunes hommes de moins de 26 ans peuvent aussi bénéficier gratuitement d'une première consultation pour parler de leur santé sexuelle, de la contraception et de la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST).



LES RÉPONSES DU QUIZZ

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le dépistage du SIDA est gratuit et sans ordonnance dans les laboratoires d'analyses médicales.



VIH ET IST*

- L'infection VIH se transmet par :
 - Les relations sexuelles non protégées car les liquides organiques pouvant transmettre sont : le sperme (y compris le liquide pré-éjaculat), les sécrétions rectales, les sécrétions vaginales. Le VIH ne se transmet pas par la salive (pas de risque avec les baisers), les larmes, la sueur, l'urine, les sièges de toilette, les excréments, les poignées de porte, la vaisselle ou par la piqûre du moustique.
- La prévention des IST est basée sur :
 - Le dépistage régulier en CeGIDD, en laboratoire VIH gratuit sans RDV (depuis janvier 2023), chez le médecin traitant, le gynécologue, la sage-femme... ou parTROD, Test Rapide d'Orientation Diagnostique (pharmacie et associations : AIDES, Planning Familial, CSAPA...).
- Parmi ces affirmations, laquelle est exacte ?
 - Les Chlamydiae et les Gonocoques sont les IST les plus répandues. Les Chlamydiae et Gonocoques représentent plus de 50 % des Infections Sexuellement Transmissibles. La tranche d'âge la plus touchée est celle des moins de 25 ans. Le nombre d'infections est en augmentation sachant qu'en 2016, il y avait plus de 276 000 personnes diagnostiquées.
- Les complications de la Chlamydiae sont :
 - La stérilité. Les complications se développent surtout en l'absence de symptômes, de dépistage et de traitement. Elles concernent aussi bien les hommes 30% que les femmes (70%) (Selon Santé Publique France en 2020). Un traitement antibiotique adapté permet la guérison. Toutefois, une nouvelle infection après guérison est toujours possible, notamment si le(s) partenaire(s) n'est (ne sont) pas dépisté(s) et traité(s) également si nécessaire.
- La vaccination contre le Papillomavirus est recommandée pour :
 - Les jeunes filles et jeunes garçons à partir de 11 ans. Le vaccin, Gardasil 9, est recommandé pour les filles et garçons. 2 injections à 6 mois d'intervalle, entre 11 et 14 ans, puis 3 injections à 0-2 mois et 6 mois. Pour les HSH (Homme ayant des relations sexuelles avec des Hommes) jusqu'à 26 ans inclus.

*VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine. IST : Infection Sexuellement Transmissible.

LE SAVIEZ-VOUS ?

1 FEMME VICTIME DE VIOLENCE CONJUGALE,

toutes les 3 minutes, en France, qu'elle soit physique, sexuelle ou psychologique. La tendance est en forte hausse de 21%.

LGBT

- Le sigle LGBT signifie :
 - Lesbienne Gay Bisexuel Transgenre. Sigle du XX^e siècle, anglais de lesbian, gay, bisexual and transgender dont la traduction littérale en français donne le même ordre : lesbienne, gay, bisexuel ou transgenre.
- « PD » c'est une insulte homophobe.
 - Vrai. En effet, PD est banalisé dans le langage courant. C'est l'abréviation du mot **pédéraste**, d'origine grec qui signifie « homme qui aime les jeunes garçons » Il s'agit d'une insulte homophobe basée sur l'amalgame entre l'homosexualité masculine et la pédophilie.
- Une personne intersexe :
 - n'est biologiquement pas typiquement de sexe masculin ou de sexe féminin. Les personnes intersexuées sont celles dont les caractéristiques physiques biologiques, telles que l'anatomie sexuelle, les organes génitaux, le fonctionnement hormonal ou le modèle chromosomique, ne correspondent pas aux définitions classiques de la masculinité et de la féminité. Ces caractéristiques peuvent se manifester à la naissance ou plus tard dans la vie, souvent à la puberté. Ce sont des variations saines du vivant.
- Grâce à quoi peut-on déduire l'orientation sexuelle de quelqu'un ?
 - On ne peut pas ! Les personnes LGBTI adoptent parfois certains codes vestimentaires, mais c'est loin d'être la majorité. Aucun groupe de personnes n'est uniforme.
- Qu'est-ce qu'une femme transgenre ?
 - Une femme trans est une personne assignée garçon à la naissance qui s'identifie comme femme et que l'on genre au féminin.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'OUTING...

à la différence de l'acte volontaire et personnel qu'est le coming out, désigne l'acte de révéler qu'une personne est LGBT+ sans son accord. Pour la personne outée, c'est un acte d'une grande violence, qui peut l'exposer et la fragiliser. L'outing est condamné par la loi.



LES VIOLENCES / 1

- Quelles sont les peines encourues pour les auteurs de cyberviolences ?
 - 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende. Le cyberharcèlement est un délit. Il est puni par la loi. Pour la mise en ligne d'images intimes d'une autre personne sans son consentement, la peine est de 2 ans de prison et 60 000 € d'amende.
- Quelles sont les caractéristiques du consentement ?
 - Libre et éclairé. Le consentement sexuel est l'accord qu'une personne donne à son partenaire avant de participer à une activité sexuelle. Le consentement doit être donné de façon volontaire, c'est-à-dire qu'il doit s'agir d'un choix libre et éclairé. Si le choix n'est pas libre et éclairé, le consentement n'est pas valide.
- Le fait de te demander ton numéro de téléphone dans la rue est du harcèlement de rue ?
 - Vrai. Ce qu'on appelle communément du harcèlement de rue est un outrage sexiste (code pénal). Si vous êtes concerné-e en tant que mineur-e, l'auteur encoure une peine plus lourde en raison de cette circonstance aggravante.
- J'ai 15 ans, je joue à des jeux vidéo, je peux jouer à un jeu PEGI 16 ?
 - Faux. C'est interdit, vos parents engagent leur responsabilité (il y a des peines encourues), ces indications sont là pour vous protéger de contenu choquant et qui peuvent vous mettre mal à l'aise.
- Quelles sont les formes de sexisme ?
 - Hostile, ordinaire et bienveillant. Le sexisme hostile : il s'agit de l'hostilité envers les femmes (par exemple : affirmer que les femmes sont inférieures). Le sexisme bienveillant : cela peut ressembler à des compliments ou de la gentillesse mais en réalité c'est un comportement paternaliste qui contribue à réduire les femmes à des êtres fragiles. Le sexisme ordinaire : il désigne toutes les paroles et tous les comportements quotidiens qui passent souvent inaperçus (stéréotypes et clichés).

LES VIOLENCES / 2

- Comment s'appelle l'outil pour mesurer la violence dans une relation ?
 - Le violentomètre. Il permet de mesurer si votre relation est saine et égalitaire ou au contraire repérer s'il y a des violences.
- Quelles sont les phases de la violence conjugale ?
 - Tension, crise, justification et accalmie. Les violences conjugales sont punies par la loi, qu'elles visent un homme ou une femme, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. Il s'agit des violences commises au sein des couples mariés, pacés ou en union libre.
- Raconter des blagues à caractère sexiste et sexuel, c'est du harcèlement sexuel au travail ?
 - Vrai. Raconter régulièrement des blagues sexistes à une de ses collègues de travail qui le-la mettent mal à l'aise, fait partie des différentes manifestations du sexisme ordinaire dans le monde du travail. Nul ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. Article L. 1142-2-1 du Code du Travail.
- L'homosexualité est une :
 - Attirance pour une personne du même sexe. À une certaine époque, l'homosexualité était considérée comme un trouble mental. En 1982, l'homosexualité a été dépenalisée, et le 17 mai 1990 l'OMS a rayé l'homosexualité de la liste des troubles mentaux, et pour la transidentité en 2019. Mais il y a encore aujourd'hui des dérives avec des thérapies de conversion (2002 interdites en France), une hostilité forte.
- Est-ce qu'on doit regarder du porno avant de faire sa première relation sexuelle ?
 - Non pas besoin ! Regarder du porno est interdit au moins de 18 ans, mais on sait qu'il y a des jeunes qui regardent. Il faut garder en tête que regarder du porno doit être consenti et que ce n'est pas une condition pour faire du sexe la première fois. Cela ne représente pas la réalité.

FAUX (Ce n'est ni une déviance sexuelle, et encore moins une maladie mentale !)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	Accepte tes amies, amis et ta famille	A confiance en toi	Est content quand tu te sens épanoui	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	Rabaïsse tes opinions et tes projets	Se moque de toi en public	Est jaloux et possessif en permanence	Te manipule	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	Fouille tes textos, mails, applis	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	T'isole de ta famille et de tes proches	T'oblige à regarder des films pornos	Thumille et te traite de folle quand tu lui fais des reproches	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	Menace de se suicider à cause de toi	Menace de diffuser des photos intimes de toi	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	Te touche les parties intimes sans ton consentement	T'oblige à avoir des relations sexuelles	Te menace avec une arme	

PROFITE Ta relation est saine quand il... **VIGILANCE, DIS STOP !** Il y a de la violence quand il... **PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE** Tu es en danger quand il...

PARLONS-EN !

CONNAISSEZ-VOUS LE VIOLENTOMÈTRE ?

C'est un outil rapide d'auto-évaluation, avec 23 questions à se poser, qui permettent de repérer les comportements violents et de mesurer si la relation de couple est saine ou violente.